



DOSSIER

# Spécial MOIS SANTÉ



# UNE FIERTÉ COLLECTIVE!

# DOSSIER Spécial MOIS SANTÉ

VOL 3, NO 2, MAI 2010 | FIQ Dossier spécial

**Responsabilité politique :** Régine Laurent, présidente | **Rédaction et coordination de la production :** Marie Eve Lepage, conseillère syndicale, service Communication-Information | **Collaboration :** Guylaine Giasson et Thérèse Laforest, conseillères syndicales, secteur Tâche et Organisation du travail | **Photographies, conception et montage graphique :** Josée Roy | **Impression :** Solisco-Charactera |  
ISSN 1913-1356 (Imprimé)  
ISSN 1913-1364 (En ligne)  
[www.fiqsante.qc.ca](http://www.fiqsante.qc.ca) | [info@fiqsante.qc.ca](mailto:info@fiqsante.qc.ca)

**Bon  
Mois Santé  
2010!**

## **4** Au sein du Comité exécutif : des postes réservés

**Le travail d'équipe :**  
recherché et encouragé

## **5** La Loi 90 : un élément intégrateur

**L'interdisciplinarité!**

## **6** Le fonctionnement en équipe interdisciplinaire : des conditions à sa réussite



Merci aux professionnelles en soins de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (IUCPQ) pour les photographies réalisées dans le cadre du FIQ Dossier spécial Mois Santé.

## Mot de la présidente



En 2006, l'arrivée des infirmières auxiliaires, des inhalothérapeutes et des perfusionnistes dans les rangs de la Fédération a entraîné différents changements dans l'organisation. La FIQ, désireuse d'accueillir ces nouvelles membres avec le plus de convivialité possible, a entrepris certains exercices afin de mieux connaître leurs valeurs et leurs revendications. Près de quatre ans plus tard, on peut affirmer que cette mission a été accomplie avec succès.

La Fédération compte maintenant 58 000 membres professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires. Il s'agit là d'un regroupement fort impressionnant, puisqu'il inclut la grande majorité de ces professionnelles œuvrant dans les établissements publics québécois. Il ne faut pas sous-estimer le pouvoir d'un tel groupe. La FIQ exerce, sans conteste, un réel rapport de force dans le secteur de la santé. Elle possède l'expertise et une expérience concrète sur le terrain qui font en sorte qu'elle connaît très bien les difficultés vécues par ses membres ainsi que les solutions à préconiser.

À la FIQ, chacune a la possibilité de prendre part au débat et d'exprimer son avis, car tous les groupes de professionnelles sont représentés. De plus, leur regroupement sous la bannière FIQ leur apporte une force syndicale accrue. En effet, l'unification et l'harmonisation de leurs revendications jouent certainement en leur faveur pour l'amélioration des conditions de travail et des services publics. Les relations qu'elles entretiennent ont aussi bénéficié de cette alliance; elles travaillent de moins en moins en silo et forment une équipe de soins renforcée.

Ces solidarités doivent continuer à être réaffirmées. La Loi 90 a contribué à valoriser les différentes professions. Elle a fait en sorte de briser les barrières afin qu'une réelle équipe de soins soit bâtie. En renforçant les liens entre les infirmières, les infirmières auxiliaires, les inhalothérapeutes et les perfusionnistes, toutes sont mieux équipées pour relever les nombreux défis qui les attendent. De son côté, la Fédération, forte de la solidarité de ses membres, est là pour les protéger et défendre leurs droits. Sa voix porte plus que jamais.

Bon Mois Santé à toutes les professionnelles en soins. C'est grâce à votre apport individuel et à la force de l'équipe que vous formez que la FIQ est une organisation d'une aussi grande qualité. Vous représentez réellement **Une fierté collective!**

Syndicalement,

Régine Laurent

Bon Mois Santé  
à toutes les  
professionnelles  
en soins.  
Vous représentez  
réellement  
*Une fierté collective!*

## Au sein du Comité exécutif : des postes réservés

Dès le moment où de nouvelles professionnelles ont joint les rangs de la Fédération, les déléguées, soucieuses de développer une organisation qui rassemble et qui ressemble à l'ensemble de ses membres, leur ont fait une place privilégiée. De ce fait, afin que toutes les catégories de professionnelles en soins soient représentées aux différentes instances de la FIQ, trois postes sont réservés à son Comité exécutif. Ainsi, sont réservés les postes de deuxième vice-présidente infirmière, de cinquième vice-présidente infirmière auxiliaire et de sixième vice-présidente inhalothérapeute.

Les déléguées de chaque profession sont aussi éligibles aux postes des différents comités fédéraux de l'organisation.



### Quatre professionnelles en soins : une seule équipe

- Infirmières
- Infirmières auxiliaires
- Inhalothérapeutes
- Perfusionnistes

« Je suis fière de faire partie de la FIQ, parce que les membres ont les mêmes objectifs et que nous sommes la plus grande fédération en santé. »

*Lucie Bourgeois,  
infirmière auxiliaire,  
CSSS-IUGS*

## Le travail d'équipe : recherché et encouragé

Pour assurer une meilleure qualité des soins et des services, il est essentiel de miser sur une collaboration au sein de l'équipe de soins. En effet :

- Les problèmes de santé sont de plus en plus complexes ;
- Les professionnelles en soins exercent dans des lieux qui se diversifient sans cesse ;
- Nombre d'intervenant-e-s interagissent dans le processus de soins et de services ;
- L'évolution des technologies médicales et des technologies de l'information et des communications multiplie et facilite les occasions d'échange entre les professionnelles en soins.





## La Loi 90 : un élément intégrateur

### **Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé**

Entrée en vigueur en 2003, la Loi 90 a contribué à modifier la pratique des professions de la santé en permettant à chaque catégorie de professionnelles d'utiliser au mieux ses compétences pour soigner la population. Elle reflète l'évolution des compétences acquises au sein de ces professions.

**« Je crois beaucoup à la force du groupe. Toutes ensemble, nous sommes plus fortes. »**

*Marie-Claude Bédard,  
infirmière, IUCPQ*

Le partage des savoirs académiques, relationnels et expérientiels (savoirs, savoir-être et savoir-faire) entre les professionnelles en soins favorise l'amélioration des compétences de chaque membre de l'équipe et, par conséquent, de toute l'équipe.

## L'interdisciplinarité !

Les équipes de travail sont en train de se substituer à l'individu comme unité de base de l'organisation du travail. On assiste à un déplacement de l'autonomie individuelle à l'autonomie collective. Il semble que plus on avance vers un mode interprofessionnel de collaboration, plus l'autonomie professionnelle du personnel diminue, les décisions étant négociées entre les diverses professionnelles de l'équipe interdisciplinaire.

L'interdisciplinarité assure une prise en charge globale des patient-e-s, l'amélioration des stratégies thérapeutiques ainsi que la continuité et la qualité des soins.

On ne peut parler d'interdisciplinarité sans faire état du décloisonnement professionnel. L'effet de l'un sur l'autre est non seulement bénéfique pour les professionnelles en soins, mais aussi pour les patient-e-s. Ainsi, l'interdisciplinarité entraîne :

- La fin du fonctionnement en « silo » ;
- L'abolition de certaines barrières dans les pratiques professionnelles afin d'améliorer la qualité des services.



**« Le service où je travaille a pour philosophie d'être une équipe modèle d'interdisciplinarité. C'est par la discussion entre les intervenantes que les décisions se prennent. »**

*Francine Côté,  
inhalothérapeute, IUCPQ*



# Le fonctionnement en équipe interdisciplinaire : des conditions à sa réussite

## Une volonté réelle de s'impliquer

S'impliquer dans une équipe interdisciplinaire suppose que chacune des professionnelles en soins ait :

- La volonté de sortir de son domaine propre, sans renoncer toutefois à son identité professionnelle ou disciplinaire ;
- La volonté de s'adapter à ce nouveau modèle d'organisation des soins et du travail ;
- La capacité d'investir du temps pour des réunions, pour partager des informations et des connaissances, pour développer des canaux de communication, etc.

## Un but commun

La finalité du travail en équipe interdisciplinaire, c'est d'assurer la prise en charge globale des patient-e-s.

## Un respect mutuel des professionnelles

La collaboration interdisciplinaire est basée sur l'appréciation de ce qui est propre à chaque profession. Elle est fondée sur l'équité (égalité de chaque profession) et sur la parité (reconnaissance de la différence entre chaque profession).

## Un processus d'échanges, de discussions et de négociations

L'interdisciplinarité nécessite une transformation fondamentale des pratiques professionnelles et le passage d'une logique de compétition à une logique de collaboration. C'est par un processus d'échanges, de discussions et de négociations que les membres d'une équipe interdisciplinaire peuvent parvenir à s'entendre. La démocratie implique nécessairement une redistribution des pouvoirs et une participation à la prise de décision.

**« À la FIQ, nous parlons un même langage lorsqu'il s'agit d'organisation du travail. »**

*Brigitte Beaudoin,  
infirmière auxiliaire,  
CSSS de la Capitale*

**« Être avec la FIQ nous permet d'avoir une plus grande visibilité et un plus grand pouvoir de négociation. L'expérience de la FIQ nous est utile. »**

*Julie Michaud et Stéphanie Savard,  
inhalothérapeutes, IUCPQ*



## Un soutien à développer aux plans organisationnel, professionnel et institutionnel

On entend par là la mise en place de structures ou de mécanismes pour faciliter le travail de collaboration. Cela nécessite également d'assurer une certaine stabilité du personnel. En effet, comment serait-il possible pour une équipe interdisciplinaire de s'investir dans un processus d'interconnaissance et dans l'établissement d'une relation de confiance en présence d'une main-d'œuvre instable ou non disponible ?

## Le partage de principes, de valeurs et d'attitudes

La démocratie, la solidarité, l'équité, la justice, l'égalité, l'unité, la cohésion, le sentiment d'appartenance, la transparence, le respect, la confiance, la responsabilisation, l'engagement, la mobilisation, l'implication, le leadership, l'adhésion, l'ouverture d'esprit, l'ouverture aux autres, la tolérance et le partage sont autant de principes, de valeurs et d'attitudes à développer et à partager.

**La FIQ encourage fortement  
le travail en équipe interdisciplinaire  
qui permet aux professionnelles en soins  
de se dépasser et d'offrir  
des soins de haute qualité.**

« La FIQ est une organisation près de ses membres qui a à cœur de toujours obtenir ce qu'il y a de mieux pour elles. »

*Isabelle Trépanier,  
inhalothérapeute, CHUL*





# La **une voix qui porte, des gestes qui comptent**

## La FIQ c'est...

- La force d'un regroupement de 58 000 infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et perfusionnistes ;
- Une Fédération représentative de ses membres ;
- Une voix commune pour la négociation des conditions de travail des professionnelles en soins ;
- Une organisation composée de membres de professions différentes, mais formant une équipe de soins de qualité incomparable ;
- Des femmes, des hommes, des citoyen-ne-s et des professionnelles en soins qui assurent quotidiennement la continuité des soins à la population du Québec ;
- Une Fédération au pouvoir d'influence important ;
- Un outil collectif de conscientisation et de pression ;
- Une agente de transformation sociale, au cœur de la santé, qui loge à l'enseigne de la solidarité ;
- Une organisation qui défend, corps et âme, un système de santé public.

## POSTE-PUBLICATION

Convention 40007983

(adresse de retour)  
FIQ Québec | 1260, boul. Lebourgneuf,  
bur. 300, Québec (Québec) G2K 2G2

Pour vous abonner à la version électronique des publications de la FIQ et ne plus recevoir la version papier, faites-en la demande à [info@fiqsante.qc.ca](mailto:info@fiqsante.qc.ca)

